



Article Sud-Ouest

Publié le 09/09/2013 à 06h00

Par Didier Faucard

La Ligne passait par Combières

Un panneau rappelant le passage de la Ligne de démarcation dans le village a été inauguré samedi matin. C'est la onzième commune ainsi balisée en Charente.



Ludovic Pacaud, directeur de cabinet du préfet, a inauguré le panneau samedi matin. (PHOTO D. F.)

Parmi les nombreux symboles de la période noire de l'Occupation allemande lors de la Seconde Guerre mondiale, l'un des plus forts est sans doute la Ligne de démarcation. La ligne « de la honte » entre zone libre et zone occupée, coupant souvent les communes, séparant des familles. Une situation qui a ainsi conduit 34 communes de Dordogne à être rattachée à la préfecture d'Angoulême (zone occupée) et 68 communes de Charente limousine à celle de Limoges (zone libre).

En Charente, la Ligne de démarcation traversait 20 communes sur 85 km, entre Pleuville au nord et Combiers au sud. Dans un souci de devoir de mémoire, l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (Onac) a décidé, depuis 2007 et en accord avec les communes concernées, d'implanter des panneaux rappelant la présence de cette fameuse ligne (1).

« Dans la mesure du possible, on essaie de les placer sur les lieux même où elle passait ou à proximité. L'essentiel est qu'ils soient visibles, sur des lieux de passage. Sachant que cette ligne n'était bien évidemment pas matérialisée mais suivait les vallons, les chemins... », indique Lionel Pinset, le secrétaire de l'Onac. Une ligne de chaque côté de laquelle se trouvaient des postes allemands et français.

Coupée en deux

Depuis le lancement du projet, onze communes ont ainsi été balisées. La dernière en date est celle de Combiers, située à la limite de la Dordogne, dans le canton de Villebois-Lavalette. L'inauguration du panneau s'est déroulée samedi matin, à proximité de l'église de Rauzet (petit village rattaché Combiers), entre Combiers et Rougnac.

À l'époque, la ligne passait derrière l'église. Ainsi, si Combiers se trouvait en zone libre, Rauzet était en zone occupée. « Ici, même si on dépendait de Combiers, il fallait aller à Rougnac quand on avait besoin de papiers », témoigne Jacques Mazeau, alors enfant. « Nous habitions Chez Nebout à quatre kilomètres de là à vol d'oiseau. Mon père travaillait à la scierie qui se trouvait à Rauzet. À chaque passage, il fallait montrer son laissez-passer et être fouillés », ajoute-t-il.

Une ligne difficile à franchir car parcourue par des patrouilles, « on ne savait pas top quand. Parfois, elles passaient puis revenaient tout de suite après, parfois il se passait des heures avant qu'on les revoie », indique M. Mazeau. Pourtant, ils étaient nombreux à vouloir la franchir, dans les deux sens, au nom de la liberté.

Et Jacques Mazeau se souvient très bien de cet homme rencontré, « alors que nous étions partis avec mon père et mon frère couper du bois ». Il avait trompé les chiens d'une patrouille en balançant du poivre qu'il avait dans sa valise sur la route. « Il était équipé », sourit-il. Ou bien encore de ce cantonnier qui passait des lettres cachées dans les colliers de ses mules. Lui-même avait passé un sale moment en étant surpris en possession d'une lettre, « mais je n'ai jamais voulu dire qui me l'avait donnée », dit-il avec une certaine fierté.

Des temps terribles dont les panneaux de l'Onac rappellent justement l'histoire. « Deux autres panneaux seront implantés samedi prochain à Saint-Mary et Les Pins, près de La Rochefoucauld », ajoute Lionel Pinset.

(1) Les panneaux sont financés par le Conseil général et le ministère de la Défense.

[Voulez-vous savoir pourquoi la ligne de démarcation a été créée ?](#)

[OUI](#)

En cliquant sur oui, vous aurez accès à un document conçu par l'office national des anciens combattants

■ COMBIERS - RAUZET



Le sous-préfet et le maire-adjoint ont solennellement dévoilé le panneau.

Photo CL

Combiers a reçu son panneau de balisage

Samedi, Combiers a été la onzième commune de Charente à recevoir le panneau de balisage départemental rappelant la ligne de démarcation qui traversait le département pendant la Seconde Guerre mondiale.

C'est Francis Allary, adjoint au maire, qui a ouvert la cérémonie en présence de Patrick Rullac, directeur du service départemental de l'office national des anciens combattants et victimes de guerre de la Charente (Onac 16), et de ses porte-drapeaux, Ludovic Pacaud, sous-préfet et directeur de cabinet du préfet de la Charente, d'anciens combattants et de nombreux élus et citoyens locaux.

«La ligne avait bouleversé la vie des habitants de la commune», a expliqué Francis Allary dans son discours d'ouverture en terminant avec une pensée envers les anciens combattants morts pour la France. Pour le sous-préfet, «cette ligne était le tracé de la honte et ce

panneau de mémoire rappelle les privations qu'on connues les habitants et le véritable défi qu'il représentait pour la passer».

Patrick Rullac a rappelé que ce panneau faisait suite au programme d'Onac 16, initié en 2007, afin de baliser la ligne de démarcation qui traversait le département pendant la Seconde Guerre mondiale. Laquelle ligne séparait la zone occupée de la zone non occupée, dite aussi zone libre. Plusieurs témoignages poignants ont été entendus, tel celui de Jacques Mazeau, qui était adolescent à cette époque, et qui a raconté avec émotion que son père avait aidé un clandestin à passer la ligne.

Le sous-préfet et le maire adjoint ont ensuite solennellement dévoilé le panneau aux sons des chants patriotiques interprétés par la chorale Asonancia avant de partager le vin d'honneur offert par la municipalité de Combiers dans l'église Grandmontaine.



[Voir la vidéo](#)



